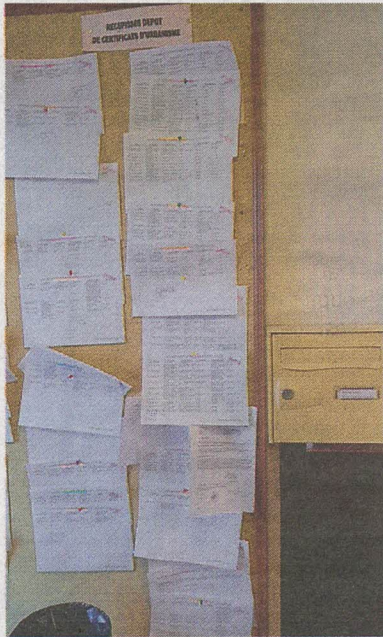




gerardmer.patrimoine.nature@gmail.com  
www.gerardmer-patrimoine-nature.com

# Vite, un certificat d'urbanisme, mais pour quoi faire ?

**Un scoop ! Un projet de 33 logements sur 4 000 m2 au bord du lac ! Un projet de plus de 30 logements dans 4 bâtiments sur le bord du lac juste au-dessus de l'espace Lac est à l'étude sur un terrain de 4074 m2 ! C'est un espace protégé, mais peut-être pas pour longtemps.**



En mairie, le panneau d'affichage des demandes d'urbanisme a retrouvé son anarchie



Un projet de 33 logements sur 4 000 m2 au bord du lac !



Une tour coiffée d'une passerelle a surgi juste au-dessus d'une maison classée remarquable dans le SPR

Ce qui est envisagé est incroyable mais vrai. Partout les promoteurs sont à l'affût. Le PLU est en cours de modification et une procédure de révision est engagée. Les règles d'urbanisme risquent donc de changer et la stratégie de ceux qui ne recherchent que le gain financier immédiat est de figer la situation actuelle qui leur est favorable. Quelques propriétaires avides cèdent à prix fort leur bien aux promoteurs, qui cherchent à faire fructifier facilement. C'est le bon moment, car demain ce sera peut-être trop tard ! Pour éviter toute déconvenue : un Certi-

ficat d'Urbanisme bloquera la situation ! On demande un certificat d'urbanisme (CU) à la mairie. Si la mairie donne son accord en mentionnant les contraintes actuelles, elles sont validées pour le projet, le terrain, pour une durée de 18 mois !

En l'absence de réponse sous 2 mois, l'accord est tacite et bloquent pour un an et demi les règles qui courent. Mais, et c'est un grand MAIS, la mairie peut décider d'agir en toute légitimité grâce au sursis à statuer, qui diffèrera les décisions. C'est une mesure de sauvegarde. Les règles locales d'urbanisme vont changer, aussi il faut attendre, on DOIT attendre. C'est d'ailleurs ce que nous a dit M. le Préfet lors de notre rencontre le 29 avril 2021. Les promoteurs viennent de partout : Epinal, Remiremont, Saint-Dié, Strasbourg, Colmar, Metz... N'oublions pas qu'un seul et même promoteur continue de défigurer la Rayée



Les constructions sont faites pour durer, la Perle est fragile son éclat pâlit d'année en année

(et pas que). Les panneaux de PC à son nom sortent de terre sur tous les coteaux à un rythme incroyable. STOP, passez votre chemin ! Les constructions sont faites pour durer, la Perle est fragile son éclat pâlit d'année en année.

## Chez les Tuches, on entend des frites ! des frites ! des frites !

Chez les vendeurs, les promoteurs, du Fric ! du Fric ! du Fric ! Laissera-t-on le bord du Lac s'abîmer de façon irrémédiable ? Par des constructions de plus en plus nombreuses et compactes pour le simple profit des promoteurs ? Vous avez sans doute observé qu'une tour coiffée d'une passerelle a surgi juste au-dessus d'une maison classée remarquable dans le SPR, sur la droite du lac. Alors STOP aux certificats d'urbanisme

qui figent la situation pour 18 mois, alors qu'une modification et une révision sont en cours. Comme M. le Préfet l'a suggéré, un sursis à statuer s'impose. En mairie, le panneau d'affichage des demandes d'urbanisme a retrouvé son anarchie. Allez-voir, peut-être un projet de 7 chalets près de chez vous, comme à la Roche du Rain, peut-être 24 comme montée du Pré des Clés. Prenez le temps de découvrir ce que nous réserve l'avenir. Nul besoin de boule de cristal. A bientôt donc pour d'autres informations.

Association Gérardmer Patrimoine Nature  
gerardmer.patrimoine.nature@gmail.com  
www.gerardmer-patrimoine-nature.com